

# AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

## INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Canada 

**Citation proposée pour le présent document :** Environnement et Changement climatique Canada (2025), Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Aménagement et perturbations des forêts. Consulté le *jour mois année*.  
Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/amenagement-perturbations-forets.html>.

Catégorie No : EN4-144/14-2025F-PDF

ISBN : 978-0-660-78779-4

Code du projet : EC25115

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
Édifice Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Sans frais : 1-800-668-6767  
Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2025

Also available in English

# INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

# AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

Décembre 2025

## Table des matières

<b>Aménagement et perturbations des forêts .....</b>	<b>5</b>
Récolte de bois .....	5
Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois .....	5
Perturbations des forêts .....	6
Nombre d'incendies de forêt et superficie brûlée .....	6
Superficie perturbée par les insectes .....	8
Superficie totale estimée du déboisement annuel .....	9
Régénération des forêts .....	10
À propos de l'indicateur .....	12
Ce que mesure l'indicateur .....	12
Pourquoi cet indicateur est important .....	12
Initiatives connexes .....	12
Indicateurs connexes .....	13
Sources de données et méthodes .....	13
Sources de données .....	13
Méthodes .....	14
Mises en garde et limites .....	17
Ressources .....	18
Références .....	18
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans cet indicateur .....	20

## **Liste des figures**

Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, 1990 à 2023.....	5
Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, 1990 à 2024 .....	7
Figure 3. Superficie ravagée par des incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024 .....	7
Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, 1990 à 2023 .....	9
Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, 1990 à 2023 .....	10
Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, 1990 à 2023 .....	11

## **Liste des tableaux**

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, 1990 à 2023.....	20
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, 1990 à 2024 .....	21
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Superficie ravagée par des incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024 .....	22
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, 1990 à 2023 .....	23
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, 1990 à 2023 .....	24
Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, 1990 à 2023 .....	25

# Aménagement et perturbations des forêts

En 2023, les forêts du Canada couvraient une superficie approximative de 3,7 millions de kilomètres carrés (km<sup>2</sup>), soit environ 40 % de la superficie terrestre canadienne et 9 % des forêts mondiales. Une grande partie de ces forêts se trouve dans la région boréale, où plus de 2,8 millions km<sup>2</sup> sont entrecoupés de lacs, de milieux humides et d'autres écosystèmes. Les écosystèmes forestiers du Canada, riches et diversifiés, offrent de nombreux avantages environnementaux, sociaux et culturels, ainsi que des opportunités de développement économique responsable.<sup>1</sup> Cet indicateur présente une série de mesures couvrant la récolte du bois, les perturbations forestières et la régénération des forêts.

## Récolte de bois

Cette section compare la quantité totale de bois récoltée avec l'approvisionnement durable en bois. L'approvisionnement durable en bois correspond au volume potentiel de bois pouvant être récolté de façon durable tel que déterminé par une analyse complexe des considérations écologiques, économiques et sociales.

### Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois

#### Aperçu des résultats

En 2023,

- l'approvisionnement durable en bois du Canada s'élevait à environ 210 millions de m<sup>3</sup> ;
- la quantité de bois rond industriel récoltée était près de 115 millions de m<sup>3</sup>, soit environ 55 % de l'approvisionnement durable en bois.

**Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, 1990 à 2023**



[Données pour la figure 1](#)

<sup>1</sup> Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

**Remarque :** Les données sur l'approvisionnement durable en bois présentées concernent uniquement le bois rond industriel, destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billots et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

La récolte annuelle de bois rond industriel a atteint un pic de 208 millions de m<sup>3</sup> en 2004, avant de diminuer progressivement pour atteindre 116 millions de m<sup>3</sup> en 2009. Elle a ensuite rebondi jusqu'à 156 millions de m<sup>3</sup> en 2015, et a diminué à nouveau pour atteindre un nouveau creux de 115 millions de mètres cubes en 2023. Cette fluctuation est principalement attribuable à des facteurs économiques, comme l'effondrement du marché du logement aux États-Unis en 2008 et le ralentissement économique mondial qui a suivi, lesquels ont entraîné une réduction de la demande de produits canadiens de bois d'œuvre et de pâtes et papiers.

L'approvisionnement en bois et le volume de bois récolté fluctuent en fonction d'un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques. Les changements dans l'approvisionnement durable en bois sont en grande partie le résultat de modifications dans les objectifs de gestion forestière des provinces. Par exemple, l'approvisionnement durable en bois peut être réduit pour conserver l'habitat des animaux, ou encore il peut être augmenté pour récolter le bois endommagé par les insectes. La comparaison de la quantité de bois récoltée à l'approvisionnement durable en bois permet de faire le suivi de la gestion forestière.

Le Canada s'engage à assurer un [aménagement forestier durable](#), telle que définie dans le [glossaire forestier](#) du Service canadien des forêts : « une gestion qui assure le maintien et l'amélioration de la santé à long terme des écosystèmes forestiers dans l'intérêt du vivant tout en permettant d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain des bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et culturels ». Dans la pratique, la gestion durable des forêts consiste à s'assurer que les forêts fournissent un large éventail de biens et de services à long terme. Par conséquent, les aménagistes forestiers planifient des niveaux de récolte qui assurent la durabilité à long terme des objectifs environnementaux, économiques et sociaux pour la forêt aménagée.

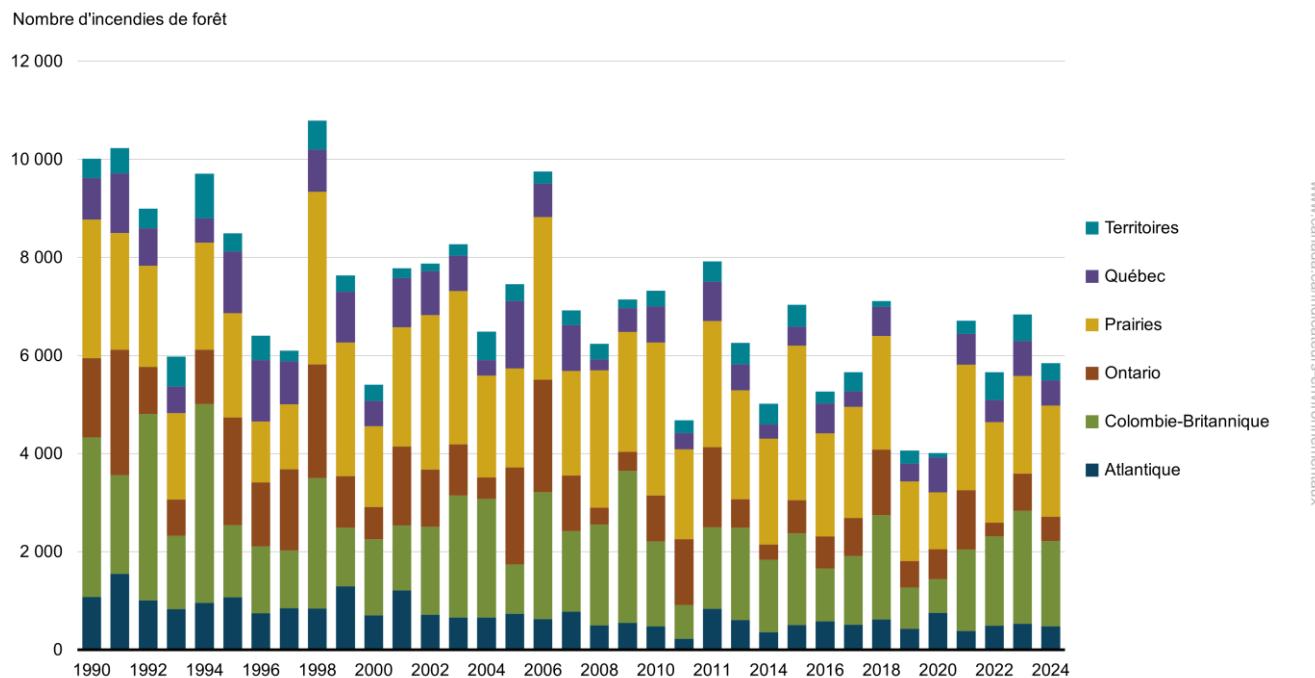
## Perturbations des forêts

### Nombre d'incendies de forêt et superficie brûlée

#### Aperçu des résultats

- En 2024, le Canada a connu environ 5 844 incendies qui ont ravagé près de 53 743 km<sup>2</sup> de forêt.
- Bien que la superficie brûlée ait atteint un record de 176 065 km<sup>2</sup> en 2023, la saison des incendies de 2024 a également été intense, avec la quatrième plus grande superficie brûlée enregistrée depuis les années 1990.

**Figure 2. Nombre d'incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024**

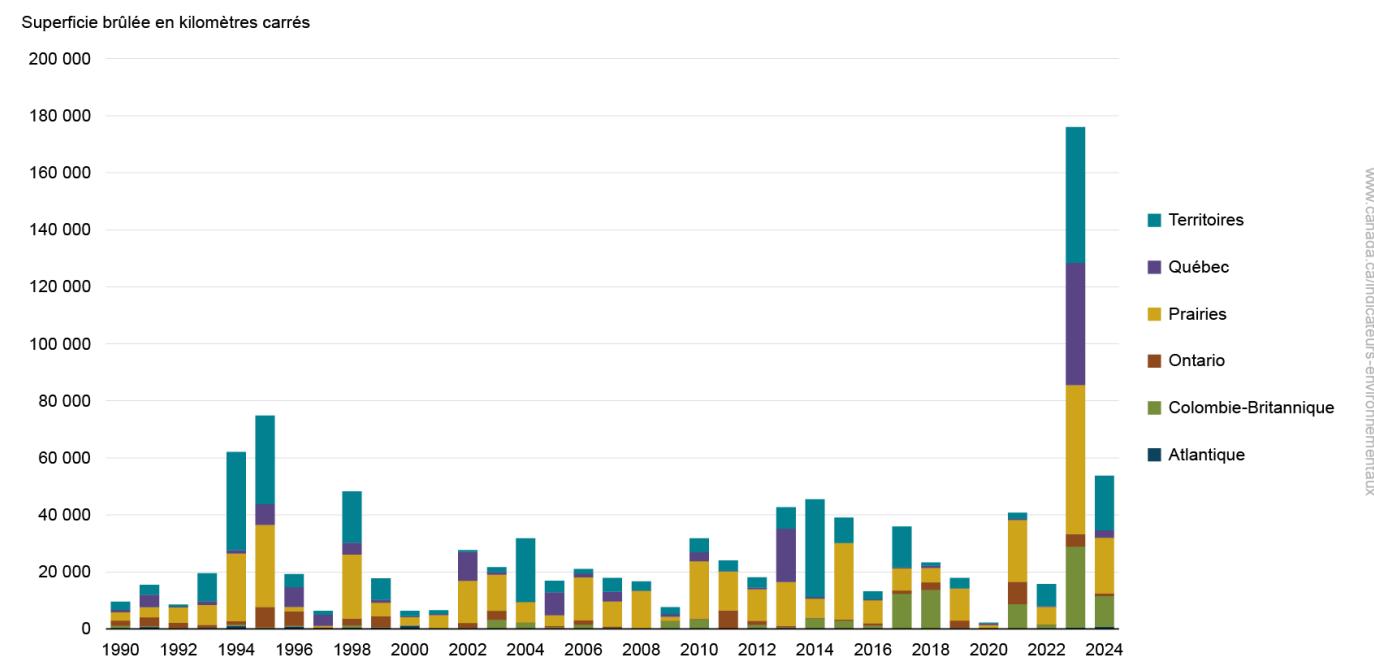


[Données pour la figure 2](#)

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024**



[Données pour la figure 3](#)

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connues, inconnues et indéterminables. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas parti de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les incendies de forêt font naturellement partie de l'écosystème forestier et sont importants pour maintenir la santé et la diversité des forêts. Ils jouent un rôle essentiel dans le renouvellement des forêts, tout comme la lumière du soleil et la pluie. Ils libèrent les éléments nutritifs stockés dans les débris qui jonchent le tapis forestier et ouvrent la canopée à la lumière du soleil, ce qui stimule la pousse des arbres.<sup>2</sup> Néanmoins, ils peuvent aussi entraîner d'importantes pertes économiques et environnementales ainsi que des problèmes de santé et de sécurité publiques. Les incendies peuvent menacer directement les collectivités et les infrastructures, et la fumée peut réduire la visibilité et la qualité de l'air. On s'attend à ce que les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des incendies de forêt en raison des conditions plus chaudes et plus sèches qui y sont associées.<sup>3</sup>

En 2023, les incendies de forêt ont brûlé plus de 170 000 km<sup>2</sup> dans tout le Canada, soit plus du double du record précédent de 74 813 km<sup>2</sup> établi en 1995. La superficie brûlée au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest totalisait près de 85 000 km<sup>2</sup>. En 2024, la superficie brûlée a chuté à 53 743 km<sup>2</sup>, mais la menace demeurait élevée.

Les changements climatiques rendent plus fréquentes les conditions météorologiques plus chaudes et plus sèches, ce qui entraîne des saisons d'incendies plus intenses et plus longues. L'été 2023 a été le plus chaud jamais enregistré au Canada, contribuant encore davantage aux conditions de sécheresse qui ont rendu les forêts particulièrement vulnérables aux incendies. Les incendies ont provoqué l'évacuation de plus de 200 communautés, et l'épaisse fumée a provoqué des problèmes de qualité de l'air dans tout le pays.<sup>4</sup>

La superficie brûlée totale varie grandement d'une année à l'autre, avec une moyenne qui dépassait les 29 000 km<sup>2</sup> entre 1990 et 2024. Seule une faible proportion des incendies de forêts s'étend au-delà de 2 km<sup>2</sup>, mais ces grands incendies représentent environ 97 % de la superficie brûlée totale au Canada.<sup>5</sup> En 2024, environ 2 571 incendies de forêt, soit 44 % des incendies de forêt qui se sont produits au Canada, ont été causés par l'activité humaine. Toutefois, ces incendies n'ont entraîné la combustion que de quelque 816 km<sup>2</sup> de forêt, ce qui représente environ 1,5 % de la superficie brûlée totale à l'échelle nationale.

## Superficie perturbée par les insectes

### Aperçu des résultats

- En 2023, environ 116 000 km<sup>2</sup> de forêts canadiennes ont été perturbés par les insectes.

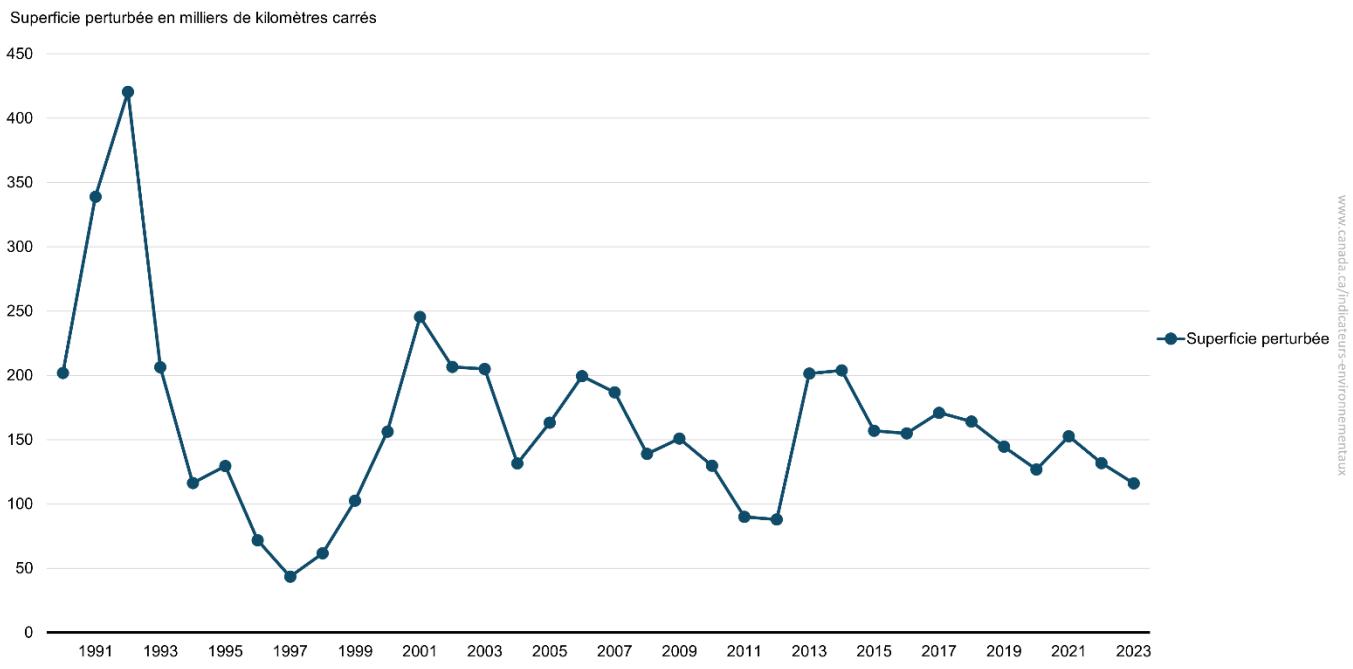
<sup>2</sup> Ressources naturelles Canada (2025) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>3</sup> Ressources naturelles Canada (2025) [Effets des changements climatiques sur les forêts](#). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>4</sup> Nature Communications (2024) [Drivers and Impacts of the Record-Breaking 2023 Wildfire Season in Canada](#) (en anglais seulement). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>5</sup> Système canadien d'information sur les feux de végétation (2025) [Base nationale de données sur les feux de forêt du Canada \(BNDFFC\)](#). Consulté le 7 octobre 2025.

**Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, 1990 à 2023**



#### Données pour la figure 4

**Remarque :** Les données comprennent la mortalité des arbres causée par les scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les forêts du Canada abritent des milliers d'espèces d'insectes indigènes et introduits. La plupart du temps, ces espèces jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement normal des écosystèmes forestiers en servant de proies pour d'autres espèces ou en remettant les éléments nutritifs en circulation dans la forêt.<sup>6</sup> Seul un faible nombre d'espèces d'insectes cause la mort des arbres et endommage les forêts. Cela peut se produire lorsqu'il y a une prolifération des populations d'insectes sur de vastes superficies. La perturbation, ou la défoliation, est l'enlèvement de la totalité ou de la plupart des feuilles d'une plante par des agents de perturbation naturelle (par exemple, les insectes) ou par l'action humaine (par exemple, l'application d'herbicides). Ces répercussions peuvent réduire l'approvisionnement en bois du Canada et influer sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers, ce qui peut à son tour réduire les stocks de carbone, augmenter le risque d'incendie et réduire l'utilisation récréative des forêts.

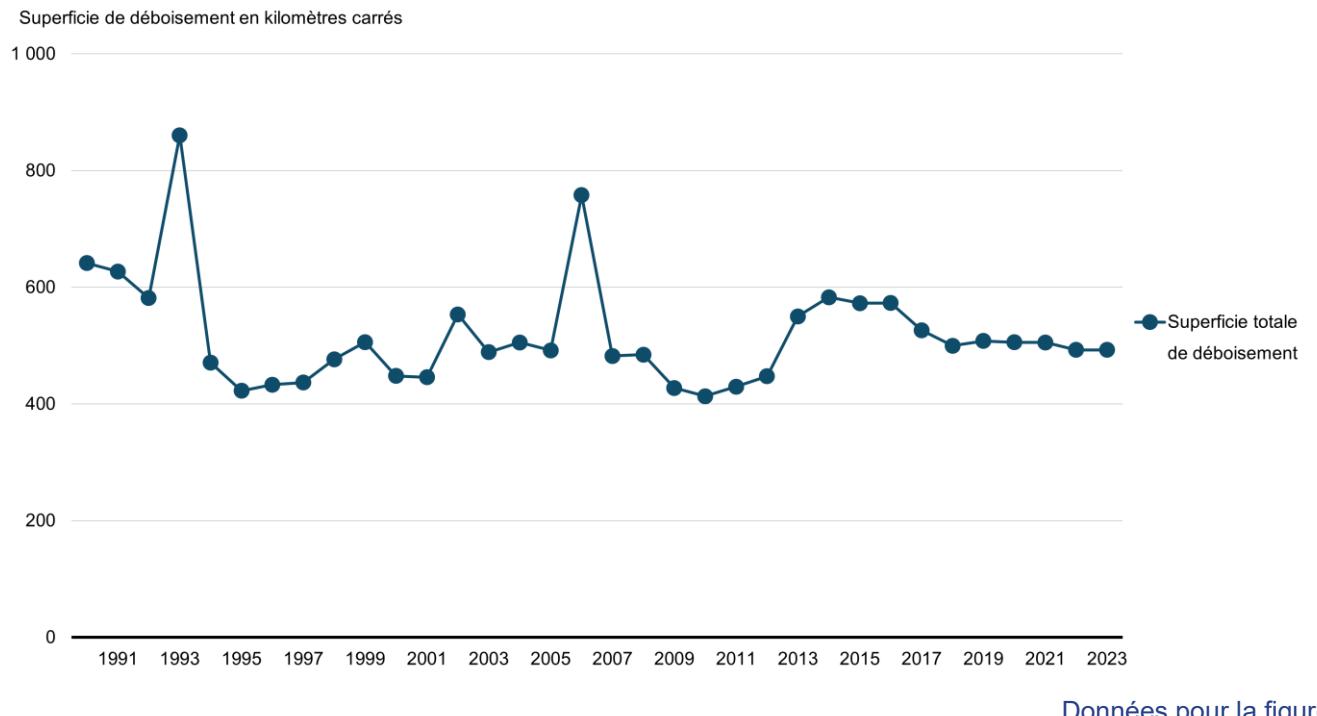
## Superficie totale estimée du déboisement annuel

### Aperçu des résultats

- En 2023, près de 492 km<sup>2</sup> de forêt ont été convertis à des usages non forestiers.
- Le déboisement s'est fait au profit du développement des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines, du pétrole et du gaz, de la construction (comme le développement industriel et l'aménagement de terrains de golf) et de l'hydroélectricité.

<sup>6</sup> Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

**Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, 1990 à 2023**



Source : Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

Le déboisement est l'enlèvement permanent du couvert forestier pour l'utilisation de ces terres déboisées à d'autres fins, comme l'agriculture ou l'expansion urbaine. La superficie annuelle estimée du déboisement au Canada a diminué, passant d'environ 640 km<sup>2</sup> en 1990 à environ 492 km<sup>2</sup> en 2023. La tendance générale à la baisse a connu 2 pics en 1993 et 2006, en raison de l'inondation des forêts pour le développement de réservoirs hydroélectriques. L'expansion de l'agriculture demeure toutefois la principale cause du déboisement; elle est à l'origine de la perte d'environ 43 % de la superficie des forêts au Canada.

## Régénération des forêts

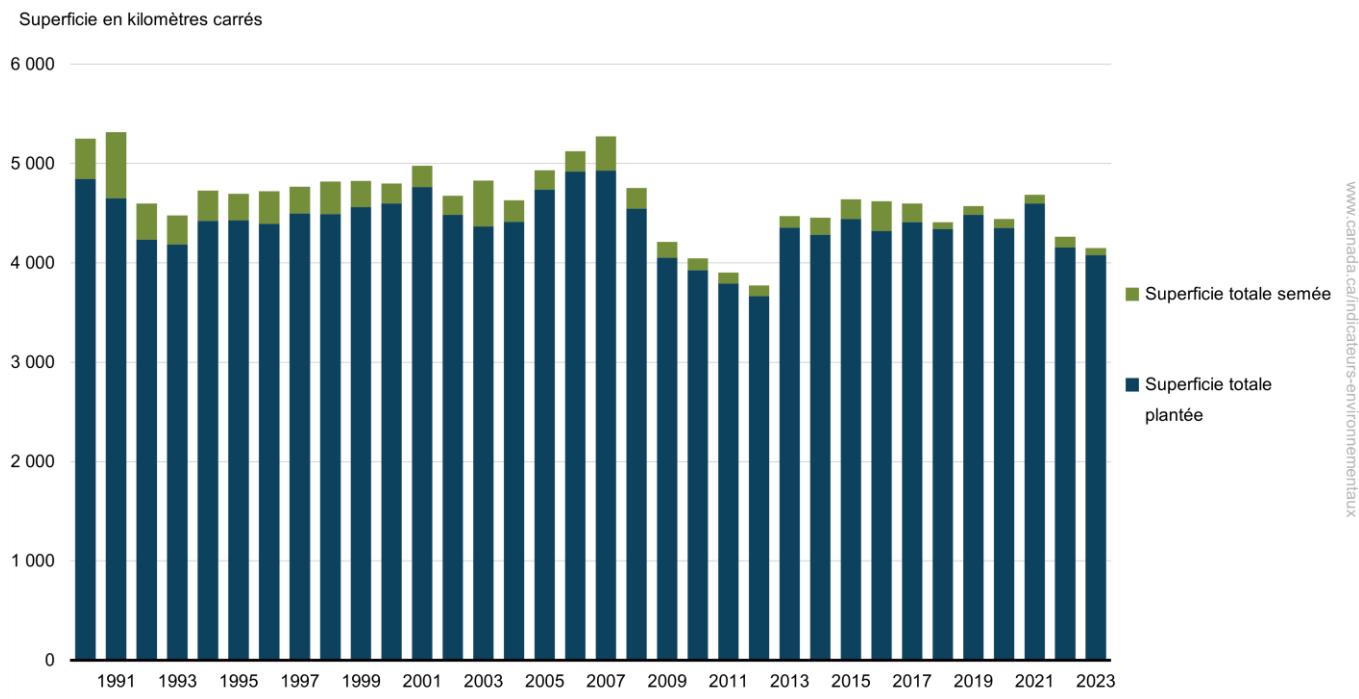
Cette section présente la superficie totale des terres régénérées par la plantation et l'ensemencement, ainsi que le nombre de semis plantés au Canada entre 1990 et 2023.

### Aperçu des résultats

En 2023,

- près de 4 078 km<sup>2</sup> ont été plantés avec environ 592 millions de semis;
- près de 71 km<sup>2</sup> ont été semés.

**Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, 1990 à 2023**



[Données pour la figure 6](#)

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Une régénération réussie permet de remettre en état boisé les superficies récoltées afin qu'elles continuent à produire du bois et à maintenir les services écosystémiques, comme la régulation de l'eau et la fourniture d'habitat aux espèces sauvages. Dans chaque province et territoire, la régénération des arbres est obligatoire sur les terres de la Couronne après les activités de récolte.<sup>7</sup> En 2023, une diminution globale de la superficie plantée a été enregistrée, avec des taux de plantation particulièrement plus faibles que ceux des années précédentes en Colombie-Britannique.

<sup>7</sup> Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

# À propos de l'indicateur

## Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur n'est pas une mesure unique de l'état des forêts au Canada; il présente plutôt une série de mesures qui donnent une image globale de leur état. Les mesures spécifiques utilisées dans cet indicateur correspondent à ce qui suit :

- Récolte de bois
  - Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel.
- Perturbations des forêts
  - Nombre d'incendies de forêt et superficie brûlée par région;
  - Superficie défoliée par les insectes; et
  - Superficie totale estimée du déboisement annuel.
- Régénération des forêts
  - Superficie totale plantée et semée.

## Pourquoi cet indicateur est important

Les forêts du Canada sont des écosystèmes essentiels qui abritent plus d'une centaine d'espèces d'arbres indigènes ainsi qu'une grande variété de plantes, d'insectes, de champignons, de mousses, de lichens et d'oiseaux. Le tiers des espèces d'oiseaux nicheurs du pays dépendent des forêts pour survivre. Les caractéristiques des forêts telles que l'âge, la composition et la structure déterminent les espèces qui peuvent y prospérer, et ces caractéristiques sont influencées par les perturbations. Les perturbations peuvent être naturelles, comme les incendies de forêt, les tempêtes et les épidémies d'insectes, ou bien anthropiques, comme l'exploitation forestière, les changements d'affectation des terres et les ravageurs envahissants.

Les forêts canadiennes sont bien adaptées aux perturbations naturelles, mais les changements climatiques augmentent leur fréquence et leur gravité, ce qui modifie la composition des forêts et facilite la propagation des ravageurs. Ces changements menacent certaines espèces d'arbres, perturbent les collectivités tributaires des forêts et réduisent l'approvisionnement durable en bois, ce qui se traduit par un plus grand nombre d'évacuations et des répercussions économiques plus importantes.

Les forêts jouent un rôle clé dans le cycle du carbone en stockant et en libérant du carbone au moyen de la pousse des arbres, de la décomposition et des perturbations.<sup>8</sup> Tant les événements naturels (comme les incendies de forêt et les épidémies d'insectes) que les activités humaines (comme la récolte de bois et la conversion des terres) influent sur les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre. Il est essentiel de gérer les forêts et de comprendre les perturbations, car les forêts en rétablissement peuvent absorber du carbone, ce qui aide à compenser les émissions et à soutenir les objectifs climatiques. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur cette question, consultez l'indicateur [Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#).

Le secteur forestier contribue de façon importante à l'économie du Canada par la production de bois d'œuvre, de pâtes et de produits de papier et par les emplois qu'il fournit partout au pays. Son rôle économique est particulièrement important dans les communautés rurales, éloignées et autochtones, où les emplois liés à la forêt constituent souvent une source de revenus principale.<sup>9</sup>

## Initiatives connexes

Cet indicateur permet de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#), ce qui appuie l'objectif suivant : « Entre 2023 et 2026, maintenir l'approvisionnement durable en bois au Canada (en se guidant sur les politiques de gestion des forêts durable afin de tenir compte des caractéristiques sociales, environnementales et économiques uniques actuelles des forêts aménagées), à des niveaux supérieurs aux récoltes annuelles de bois d'œuvre. »

<sup>8</sup> Ressources naturelles Canada (2023) [Carbone forestier](#). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>9</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Comment le secteur forestier contribue-t-il à l'économie du Canada?](#) Consulté le 7 octobre 2025.

De plus, l'indicateur contribue aux objectifs de développement durable du [Programme de développement durable de 2030](#). Il est lié à l'objectif 15, Vie sur terre et à la cible 15.2 : « D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial. »

L'indicateur contribue également à l'établissement de rapports sur la cible 10 du [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (PDF; 393 ko) : « Assurer une gestion durable des zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, en particulier grâce à l'utilisation durable de la biodiversité, notamment en augmentant significativement le recours à des pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes, contribuant ainsi à améliorer la résilience, l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à renforcer la sécurité alimentaire, à conserver et à restaurer la biodiversité et à préserver les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques. »

Onze (11) pays, dont le Canada, sont membres du Processus de Montréal, un groupe de travail international composé de nations des hémisphères nord et sud qui s'engagent à gérer les forêts de façon durable. Depuis 1995, les pays membres du Processus de Montréal ont utilisé un ensemble commun de critères et d'indicateurs scientifiques pour mesurer les progrès réalisés dans la conservation et la gestion durable de 90 % des forêts boréales et tempérées du monde.

## Indicateurs connexes

L'indicateur sur la [Qualité de l'air](#) permettent de suivre les concentrations ambiantes de particules fines (P<sub>2,5</sub>), d'ozone (O<sub>3</sub>), de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et de composés organiques volatils (COV) à l'échelle nationale, régionale et urbaine et aux stations de surveillance locales.

L'indicateur sur les [Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#) permet de suivre les échanges (émissions et absorptions) de gaz à effet de serre (GES) entre l'atmosphère et les terres aménagées du Canada.

L'indicateur sur le [Changement d'affectation des terres](#) indique le changement dans la façon dont les terres ont été utilisées et converties au Canada au sud du 60<sup>e</sup> parallèle nord entre 2010 et 2015.

L'indicateur sur les [Changements de la température au Canada](#) mesure les écarts de la température annuelle et saisonnière de l'air en surface au Canada.

## Sources de données et méthodes

### Sources de données

Les données utilisées pour les indicateurs d'aménagement forestier durable sont tirées de deux sources principales : la [Base de données nationale sur les forêts](#) du Conseil canadien des ministres des forêts et le [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#) de Ressources naturelles Canada.

### Complément d'information

#### Base de données nationale sur les forêts

La [Base de données nationale sur les forêts](#) a été créée à la demande du Conseil canadien des ministres des forêts et est tenue à jour par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada. Cette base de données a fourni les données utilisées pour les mesures suivantes, comprises dans cet indicateur :

- Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois
  - [L'approvisionnement en bois, estimations par appartenance et groupe d'espèces](#)
  - [Volume marchand net de bois rond récolté par régime foncier, catégorie et groupe d'espèces](#)
- Nombre d'incendies de forêt par région
  - [Nombre d'incendies de forêt par origine](#)
- Superficie brûlée par des incendies de forêt par région
  - [Superficie incendiée par origine](#)
- Superficie perturbée par les insectes

- [Superficie de défoliation modérée à grave \(y compris la mortalité des arbres due aux scolytes\) par insecte](#)
- Nombre de semis plantés
  - [Nombre de semis plantés par régime foncier et groupe d'espèces](#)
- Superficie plantée et ensemencée
  - [Superficie ensemencée directement par appartenance et méthode d'application](#)
  - [Superficie plantée par appartenance et groupe d'espèces](#)

L'indicateur comprend des données provenant de toutes les provinces, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des ministères fédéraux; ces données vont de 1990 à 2023 ou 2024, selon leur disponibilité. Les données sur le Nunavut ne sont pas incluses, puisqu'il y a très peu de couvert forestier et qu'il n'est pas un partenaire de la Base de données nationale sur les forêts.

En décembre de chaque année, les provinces, les territoires et les organismes fédéraux soumettent les données qui ont été recueillies l'année précédente. Les données sont compilées et publiées dans les 6 mois suivant leur soumission.

La superficie totale du Canada est estimée à partir de la [Superficie en terre et en eau douce, par province et territoire](#) tirée de l'Atlas du Canada de Ressources naturelles Canada. Le Service canadien des forêts se sert de l'[Inventaire forestier national](#) pour suivre la superficie forestière au fil du temps.

#### **Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada**

Depuis 34 ans, le [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#) est une source d'information complète, fiable et faisant autorité sur l'état social, économique et environnemental des forêts et du secteur forestier du Canada. Ce rapport a fourni les données utilisées pour les mesures suivantes, comprises dans cet indicateur :

- Superficie totale estimée du déboisement annuel
  - [Superficie de déboisement annuel estimée \(en hectares\) au Canada, par secteur industriel](#)

Les mesures scientifiques appelées indicateurs de durabilité sont des outils utiles pour comprendre la condition ou l'état global des forêts du Canada. Ils permettent de définir, d'évaluer, de suivre et de rendre compte de façon constante des progrès réalisés dans la gestion durable des forêts. L'établissement de rapports sur ces indicateurs au fil du temps contribue à assurer et à promouvoir l'aménagement durable à long terme de nos forêts et cela en :

- fournissant des données fiables et des renseignements essentiels sur l'état et les tendances des forêts canadiennes;
- mettant en évidence tout besoin d'amélioration des politiques et pratiques de gestion forestière;
- fournissant des informations fiables pour les discussions et les initiatives liées au rendement environnemental et au commerce.

Les rapports annuels sur l'état des forêts du Canada sont fondés sur des données exactes produites par des sources fiables du Canada, dont Statistique Canada, la Base de données nationale sur les forêts et l'[Inventaire forestier national](#). Ces données sont ensuite analysées par des experts canadiens de premier plan qui rédigent le rapport l'état des forêts du Canada. Ce dernier fournit au gouvernement, au secteur industriel, aux chercheurs et au public un contexte pertinent sur la situation actuelle, les tendances historiques, ainsi que les prévisions futures sur le secteur forestier canadien. Il fait foi de l'engagement continu du Canada à gérer durablement ses forêts et son secteur forestier.

## **Méthodes**

L'indicateur utilise les données de la Base de données nationale sur les forêts et du Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada. Les seules modifications apportées aux données consistent en la conversion d'unités en kilomètres carrés (km<sup>2</sup>), au besoin. Il n'existe pas de vue personnalisée des données ni d'ensemble de données supplémentaire.

Les forêts du Canada comprennent à la fois des terres forestières et d'autres terres boisées. Celles-ci sont définies conformément à la définition internationalement convenue de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, telle qu'elle est précisée dans les [évaluations des ressources forestières mondiales](#).

Selon cette définition, le terme « terres forestières » désigne des zones qui :

- renferment des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et dont le couvert arboré est supérieur à 10 %, ou des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres et de créer un couvert arboré supérieur à 10 %;
- occupent une superficie de plus de 0,5 hectare;
- ne sont pas des terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.

Le terme « autres terres boisées » désigne des zones :

- dont le couvert arboré est compris entre 5 et 10 % et où les arbres, une fois matures, peuvent atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres, ou où les arbustes, les buissons et les arbres couvrent ensemble plus de 10 % de la superficie;
- pouvant comprendre des milieux humides arborés (marécages) et des terres sur lesquelles poussent des arbres à faible croissance et des arbres épars, mais qui ne sont pas des terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.

## Complément d'information

### Récolte de bois

#### Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel

L'indicateur compare l'approvisionnement en bois avec la récolte industrielle de bois rond. Les approvisionnements en bois provenant de terres fédérales, provinciales, territoriales et privées sont additionnés pour estimer l'approvisionnement du Canada. De même, la récolte industrielle de bois rond du Canada est le volume de bois récolté sur des terres fédérales, provinciales, territoriales et privées.

L'approvisionnement en bois est le volume qui peut être récolté à partir d'une superficie sur une période déterminée tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux.<sup>10</sup> Dans cet indicateur, l'approvisionnement en bois ne se rapporte qu'aux approvisionnements industriels en bois rond et ne comprend pas les autres types de récolte tels que le bois de chauffage (à des fins industrielles) ou le bois de foyer (à des fins domestiques). Dans le cadre de la gestion forestière durable, les gestionnaires forestiers planifient les niveaux de récolte qui n'influent pas la durabilité à long terme des ressources forestières.

Le bois rond industriel est défini comme étant des sections de tiges d'arbres (avec ou sans écorce), de billes, de billots, de bois à pâte, de poteaux et de pieux qui sont habituellement destinés à être livrés à des usines. Le bois de foyer et le bois de chauffage ne font pas partie de la récolte industrielle du bois rond, bien qu'ils contribuent à la récolte totale du bois rond. D'autres produits forestiers, comme les arbres de Noël, ne sont pas inclus.

#### Estimation de l'approvisionnement en bois

L'approvisionnement en bois (volume de bois qui peut être récolté de façon durable) est estimé pour chaque province et territoire. Les niveaux d'approvisionnement en bois sont estimés pour les forêts gérées activement pour le bois qui représentent un sous-ensemble de forêts et d'autres terres boisées. Les approvisionnements en bois provinciaux et territoriaux sont additionnés pour estimer l'approvisionnement en bois du Canada.

L'approvisionnement en bois est la somme de :

1. La coupe annuelle admissible estimée (soit la coupe annuelle admissible en Colombie-Britannique et la garantie d'approvisionnement au Québec) pour les terres de la Couronne provinciales, c'est-à-dire les terres publiques relevant de la compétence provinciale.

La coupe annuelle admissible estimée est le volume de bois rond industriel qui peut être récolté de façon durable chaque année sur les terres de la Couronne provinciales, selon les

<sup>10</sup> Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, approvisionnement en bois](#). Consulté le 7 octobre 2025.

estimations des forestiers professionnels. Les terres de la Couronne provinciales représentent environ 76 % de la forêt canadienne,<sup>11</sup> mais le pourcentage varie selon la province. La plupart des provinces établissent des coupes annuelles admissibles pour leurs terres de la Couronne en vertu d'une politique visant à maintenir un approvisionnement futur en bois non décroissant. Elles tiennent également compte d'un éventail de facteurs supplémentaires. Par exemple, les coupes annuelles admissibles peuvent être réduites afin de maintenir l'habitat des animaux ou augmentées de sorte que le bois endommagé par les insectes puisse être récupéré. L'importance des facteurs individuels pour la coupe annuelle admissible varie d'une province à l'autre, et même d'une région à l'autre, en raison des différences régionales dans les politiques forestières. Chaque province est responsable de la justification détaillée d'une détermination annuelle des coupes autorisées pour chaque zone de gestion forestière. Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès des [organismes provinciaux de gestion des ressources](#). Le volume de bois récolté peut être supérieur ou inférieur à la coupe annuelle autorisée au cours d'une année, mais il doit être équilibré sur la période de réglementation, qui varie de 5 à 10 ans selon l'administration. Les coupes annuelles admissibles sont établies à partir d'une évaluation d'un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques.

2. Les estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées.

Les terres fédérales, territoriales et privées représentent respectivement 1,7 %, 12,8 % et 6,6 % respectivement du terrain forestier du Canada, les peuples autochtones en sont propriétaires de 2,1 %.<sup>11</sup> Les estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées sont fondées sur des plans de gestion durable (lorsqu'ils sont disponibles) ou sur les niveaux de récolte antérieurs. Les méthodes d'estimation ne sont pas normalisées et peuvent être semblables ou non à celles utilisées pour la coupe annuelle autorisée sur les terres provinciales.

Étant donné que le Service canadien des forêts utilise souvent les récoltes historiques pour estimer l'approvisionnement en bois, les baisses récentes des niveaux de récolte ont entraîné une diminution de l'approvisionnement dans certaines provinces et certains territoires. Cela ne signifie pas nécessairement un changement dans la santé des forêts ou la durabilité des récoltes.

### **Estimation de la récolte industrielle de bois rond**

La récolte industrielle totale de bois rond du Canada est la somme de :

1. La récolte industrielle déclarée du bois rond sur des terres de la Couronne provinciales ou territoriales.

La loi provinciale exige que les récoltes provenant des terres publiques provinciales soient déclarées et comparées à la valeur annuelle admissible des coupes pour les zones de gestion forestière individuelles. La récolte ne doit pas dépasser la coupe annuelle autorisée sur les périodes de réglementation pluriannuelles. Cependant, au cours d'une année donnée, le volume récolté peut varier jusqu'à 50 %, selon un éventail de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

2. La récolte industrielle estimée de bois rond du Canada sur des terres fédérales, territoriales et privées.

Étant donné qu'il n'existe généralement pas de mécanisme prévu par la loi pour déclarer le volume récolté sur ces terres, il est estimé par les autorités forestières provinciales ou fédérales situées dans cette administration. Il n'existe aucun niveau de récolte durable fixe pour les terres fédérales, territoriales et privées.

### **Perturbations des forêts**

#### **Nombre d'incendies de forêt et superficie brûlée par région**

---

<sup>11</sup> Inventaire forestier national du Canada (2016) [Rapports statistiques normalisés](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Les données relatives à cette mesure proviennent de la Base de données nationale sur les forêts. Les totaux de tous les types d'incendies dans une région ont été additionnés pour obtenir le total régional présenté dans les tableaux et le graphique. En raison des différences qui existent dans les méthodes de collecte de données, les incendies de forêt ayant lieu dans les parcs nationaux sont premièrement assigné à la catégorie Parc Canada, avant d'être réalloués aux provinces et territoires. C'est pourquoi les totaux provinciaux et territoriaux peuvent changer d'une mise à jour de l'indicateur à l'autre.

### **Superficie perturbée par les insectes**

Les données relatives à cette mesure proviennent de la Base de données nationale sur les forêts. Les données de la superficie perturbée par les insectes ont été résumées à l'échelle nationale.

### **Superficie estimée du déboisement annuel au Canada**

Le déboisement est la conversion du terrain forestier en terres non forestières. Conformément aux définitions internationales, il ne comprend pas la récolte suivie de la repousse forestière. Le Système national de surveillance de la déforestation suit les changements qui surviennent entre le terrain forestier et les autres utilisations des terres au Canada.

Déforestation par secteur :

- Le secteur forestier comprend la création de nouvelles routes et jetées permanentes d'accès forestier.
- Le secteur hydroélectrique comprend de nouvelles lignes hydroélectriques et des inondations de réservoirs.
- Le secteur de la construction comprend les développements industriels, institutionnels ou commerciaux ainsi que le développement urbain municipal, les loisirs (collines de ski et terrains de golf) et le transport.
- Le secteur minier, pétrolier et gazier comprend le développement minier pour les minéraux et la tourbe ainsi que le développement pétrolier et gazier.

Les estimations nationales de la déforestation sont calculées périodiquement à l'aide de la méthode décrite dans le rapport de description du Système national de surveillance de la déforestation. Les données du Système national de surveillance de la déforestation ont été fournies au Service canadien des forêts à titre de tableau spécial, qui a été utilisé par la suite pour l'indicateur dans le Rapport sur l'état des forêts produit par Ressources naturelles Canada.

Les données utilisées pour cet indicateur ont été résumées en un déboisement total, plutôt que ventilées par industrie.

### **Régénération des forêts**

Les renseignements utilisés dans cet indicateur proviennent directement de la Base de données nationale sur les forêts.

## **Mises en garde et limites**

Les mesures de superficie utilisées dans cet indicateur sont exprimées en kilomètres carrés; elles peuvent apparaître en hectares dans d'autres sources.

### **Complément d'information**

#### **Récolte annuelle du bois rond par rapport à l'approvisionnement en bois**

L'agrégation nationale peut masquer la variabilité entre les zones. Dans certains cas, les données ne sont pas disponibles ou sont trop petites pour être exprimées ou incluses dans les valeurs agrégées nationales.

L'agrégation nationale peut masquer les récoltes de l'état au-dessus ou au-dessous de la coupe annuelle admissible dans les provinces individuelles. De même, les agrégats provinciaux peuvent masquer la variabilité entre les zones de gestion. Si la récolte au-dessus de la coupe annuelle admissible se produit dans une partie d'une période de réglementation, elle peut être équilibrée à un autre moment ou à un autre endroit de sorte que la coupe annuelle totale admissible de la période de réglementation ne soit pas excédée.

Des mises en garde détaillées sur la qualité ou l'exhaustivité des données annuelles de chaque province et territoire, y compris des indications explicites sur les données qui constituent des estimations, se trouvent dans la [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les coupes annuelles admissibles sont des calculs de l'approvisionnement en bois durable sur les terres de la Couronne établis par des forestiers professionnels dans le but de maintenir des approvisionnements durables en bois sur de longues périodes. Les calculs annuels des coupes admissibles utilisent des modèles de croissance sophistiqués et des données scientifiques pour évaluer l'approvisionnement futur en bois et tenir compte des facteurs sociaux, économiques ou environnementaux fluctuants.

Une grande partie du terrain forestier du Canada atlantique est privée. La répartition de la propriété privée dans les provinces de l'Atlantique correspond approximativement à :

- Nouveau-Brunswick : 47 %<sup>12</sup>
- Nouvelle-Écosse : 66 %<sup>13</sup>
- Île-du-Prince-Édouard : 88 %<sup>14</sup>
- Terre-Neuve-et-Labrador : 4 %<sup>15</sup>

Étant donné le pourcentage élevé de terres privées dans la région de l'Atlantique, les organismes provinciaux qui déterminent les coupes annuelles admissibles doivent également évaluer l'approvisionnement potentiel en bois sur des terres privées. Les parcelles de bois privées n'étant pas réglementées par la loi, cette partie de l'équation de l'approvisionnement en bois présente des incertitudes. Néanmoins, comme la région de l'Atlantique ne représente qu'environ 8 % de l'approvisionnement total en bois du Canada, l'incertitude à l'échelle nationale est faible.

Les estimations de l'approvisionnement en bois du Service canadien des forêts pour les terres privées sont souvent fondées uniquement sur la moyenne des récoltes passées, qui ne sont généralement pas réglementées. Bien que des estimations soient fournies, il est difficile de savoir si la récolte sur ces terres est durable.

## Ressources

### Références

Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, Approvisionnement en bois – Contexte](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, Collaborateurs](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2025) [Public Lands](#) (en anglais seulement). Consulté le 7 octobre 2025.

Inventaire forestier national du Canada (2016) [Inventaire forestier national du Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2007) [Critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable au Canada – Bilan national 2005](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2020) [Glossaire forestier](#). Consulté le 7 octobre 2025.

---

<sup>12</sup> SGS Belgium S.A. (2018) [Forest sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,85 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>13</sup> SGS Belgium S.A. (2014) [Forest sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 2,59 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>14</sup> Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2019) [Public Lands](#) (en anglais seulement). Consulté le 7 octobre 2025.

<sup>15</sup> SGS Belgium SA/NV (2018) [Forest Sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,53 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2022) [Aménagement forestier durable](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2023) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2024) [Données statistiques forestières](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2024) [Feux de forêt](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2025) [Foresterie au Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 7 octobre 2025.

SGS Belgium S.A. (2014) [Forest sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 2,59 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

SGS Belgium S.A. (2018) [Forest sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,85 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

SGS Belgium SA/NV. (2018) [Forest sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,53 Mo). Consulté le 7 octobre 2025.

## Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans cet indicateur

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, 1990 à 2023

Année	Approvisionnement durable en bois (millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté (millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté en proportion de l'approvisionnement durable en bois (pourcentage)
1990	254	156	62
1991	253	154	61
1992	248	164	66
1993	245	170	69
1994	245	177	72
1995	241	183	76
1996	241	178	74
1997	244	184	75
1998	239	174	73
1999	243	197	81
2000	237	200	84
2001	237	184	78
2002	239	195	82
2003	241	181	75
2004	248	208	84
2005	246	201	82
2006	249	183	73
2007	254	162	64
2008	253	138	55
2009	242	116	48
2010	238	141	59
2011	233	147	63
2012	231	149	65
2013	228	151	66
2014	231	150	65
2015	223	156	70
2016	219	155	71
2017	219	153	70
2018	217	155	71
2019	216	139	65
2020	216	138	64
2021	217	137	63
2022	215	128	59
2023	210	115	55

**Remarque :** Les données sur l'approvisionnement durable en bois présentées concernent uniquement le bois rond industriel, destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billots et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux. La colonne « Volume total

de bois rond récolté » comprend la récolte de bois rond industriel, de bois de foyer et de bois de chauffage.  
 Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre d'incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024**

Année	Atlantique (nombre d'incendies)	Colombie-Britannique (nombre d'incendies)	Ontario (nombre d'incendies)	Prairies (nombre d'incendies)	Québec (nombre d'incendies))	Territoires (nombre d'incendies)	Total (nombre d'incendies)
1990	1 077	3 255	1 614	2 825	851	390	10 012
1991	1 545	2 014	2 560	2 378	1 216	518	10 231
1992	1 005	3 805	960	2 058	765	401	8 994
1993	826	1 497	743	1 760	543	609	5 978
1994	953	4 057	1 106	2 183	499	908	9 706
1995	1 069	1 474	2 197	2 121	1 265	366	8 492
1996	748	1 360	1 302	1 247	1 250	499	6 406
1997	850	1 176	1 654	1 325	876	217	6 098
1998	841	2 663	2 316	3 522	854	597	10 793
1999	1 293	1 198	1 049	2 724	1 037	331	7 632
2000	703	1 551	659	1 643	517	330	5 403
2001	1 213	1 320	1 612	2 432	1 005	196	7 778
2002	716	1 795	1 163	3 150	899	155	7 878
2003	656	2 490	1 044	3 124	720	237	8 271
2004	660	2 418	437	2 072	322	581	6 490
2005	732	1 006	1 981	2 017	1 375	344	7 455
2006	628	2 587	2 293	3 316	684	247	9 755
2007	780	1 641	1 129	2 135	939	295	6 919
2008	495	2 058	344	2 803	223	316	6 239
2009	547	3 101	392	2 443	485	178	7 146
2010	479	1 731	936	3 120	740	313	7 319
2011	227	684	1 341	1 839	331	257	4 679
2012	837	1 659	1 636	2 573	798	416	7 919
2013	609	1 879	582	2 224	528	434	6 256
2014	358	1 478	309	2 157	296	422	5 020
2015	503	1 871	675	3 150	392	443	7 034
2016	582	1 075	657	2 100	607	246	5 267
2017	508	1 400	781	2 264	322	383	5 658
2018	621	2 123	1 339	2 317	597	114	7 111
2019	428	843	541	1 623	362	265	4 062
2020	753	684	615	1 156	712	94	4 014
2021	382	1 663	1 206	2 565	629	265	6 710
2022	494	1 818	281	2 049	453	563	5 658
2023	532	2 301	760	1 992	714	538	6 837
2024	476	1 741	498	2 262	520	347	5 844

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, 1990 à 2024

Année	Atlantique (kilomètres carrés)	Colombie-Britannique (kilomètres carrés)	Ontario (kilomètres carrés)	Prairies (kilomètres carrés)	Québec (kilomètres carrés)	Territoires (kilomètres carrés)	Total (kilomètres carrés)
1990	320	758	1 837	2 911	833	2 875	9 534
1991	618	252	3 188	3 559	4 383	3 457	15 458
1992	84	305	1 760	5 351	271	748	8 518
1993	297	52	1 047	7 032	1 282	9 794	19 504
1994	1 114	298	1 290	23 715	1 160	34 490	62 067
1995	17	481	7 185	28 800	7 277	31 052	74 813
1996	840	207	5 109	1 539	6 916	4 626	19 236
1997	95	30	406	506	3 931	1 380	6 347
1998	410	768	2 405	22 440	4 183	18 027	48 234
1999	424	116	3 886	4 813	977	7 559	17 774
2000	1 045	178	93	2 800	392	1 859	6 366
2001	23	142	167	4 531	331	1 341	6 535
2002	156	86	1 822	14 802	10 137	633	27 636
2003	292	2 834	3 192	12 718	882	1 766	21 685
2004	29	2 203	19	7 180	31	22 370	31 832
2005	193	368	425	3 826	8 001	4 056	16 869
2006	62	1 394	1 500	15 123	1 364	1 564	21 007
2007	127	300	407	8 759	3 427	4 835	17 855
2008	30	153	14	13 218	16	3 219	16 649
2009	178	2 475	209	1 417	940	2 408	7 627
2010	16	3 372	161	20 115	3 149	4 979	31 792
2011	6	132	6 364	13 651	124	3 701	23 978
2012	300	1 032	1 531	10 985	640	3 628	18 117
2013	314	188	511	15 409	18 728	7 534	42 685
2014	95	3 689	64	6 725	639	34 245	45 457
2015	45	2 810	427	26 821	62	8 919	39 084
2016	118	1 004	862	8 101	339	2 771	13 196
2017	18	12 299	1 129	7 740	384	14 324	35 894
2018	9	13 609	2 657	5 122	863	1 003	23 264
2019	7	215	2 697	11 233	97	3 612	17 862
2020	64	147	155	971	600	246	2 183
2021	9	8 664	7 846	21 653	497	2 120	40 789
2022	186	1 356	26	6 153	297	7 744	15 762
2023	424	28 425	4 416	52 240	42 883	47 677	176 065
2024	684	10 813	906	19 599	2 652	19 089	53 743

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, 1990 à 2023

Année	Superficie forestière perturbée (milliers de kilomètres carrés)
1990	202
1991	339
1992	421
1993	206
1994	116
1995	130
1996	72
1997	43
1998	62
1999	103
2000	156
2001	245
2002	206
2003	205
2004	131
2005	163
2006	199
2007	187
2008	139
2009	151
2010	130
2011	90
2012	88
2013	201
2014	204
2015	157
2016	155
2017	171
2018	164
2019	145
2020	127
2021	153
2022	132
2023	116

**Remarque :** Les données comprennent la mortalité des arbres causée par les scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, 1990 à 2023**

Année	Superficie totale estimée de déboisement (kilomètres carrés)
1990	641
1991	627
1992	581
1993	861
1994	471
1995	422
1996	433
1997	437
1998	476
1999	506
2000	448
2001	446
2002	553
2003	489
2004	505
2005	492
2006	758
2007	482
2008	484
2009	427
2010	413
2011	429
2012	447
2013	550
2014	583
2015	573
2016	573
2017	526
2018	500
2019	508
2020	506
2021	505
2022	492
2023	492

Source : Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, 1990 à 2023

Année	Superficie totale plantée (kilomètres carrés)	Superficie totale semée (kilomètres carrés)	Semis plantés (millions)
1990	4 844	408	800
1991	4 650	667	761
1992	4 234	362	691
1993	4 186	291	675
1994	4 422	305	679
1995	4 428	266	678
1996	4 394	328	651
1997	4 499	269	684
1998	4 492	326	698
1999	4 562	263	708
2000	4 599	201	702
2001	4 765	214	702
2002	4 486	189	655
2003	4 369	461	643
2004	4 414	217	645
2005	4 737	195	681
2006	4 921	205	715
2007	4 928	346	704
2008	4 547	206	670
2009	4 052	159	584
2010	3 924	121	534
2011	3 792	112	548
2012	3 666	105	524
2013	4 354	116	585
2014	4 283	173	580
2015	4 442	198	607
2016	4 323	299	638
2017	4 409	189	633
2018	4 342	69	624
2019	4 484	88	642
2020	4 350	93	796
2021	4 598	86	662
2022	4 155	109	605
2023	4 078	71	592

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2025) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Pour plus de renseignements :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
Édifice Place Vincent Massey  
351, boulevard Saint-Joseph  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Numéro sans frais : 1-800-668-6767  
Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)